MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ANSSFD
Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés

Fact Sheet de la Microfinance

1er Trimestre 2024 – N°006

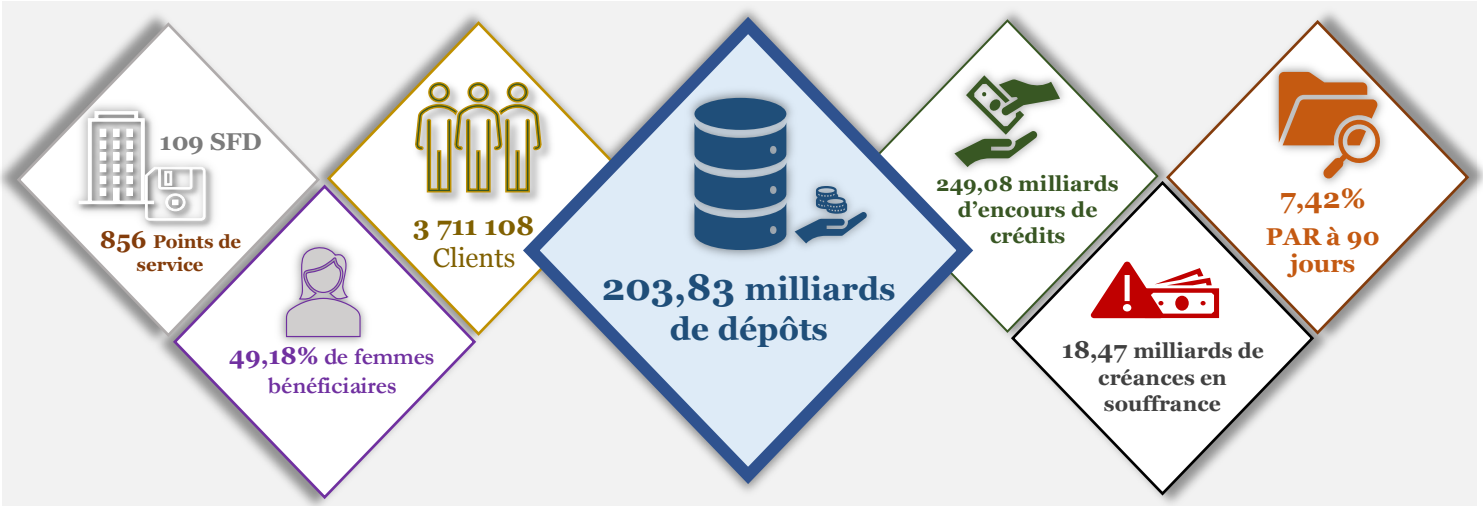

REPARTITION DES SFD PAR FORME JURIDIQUE

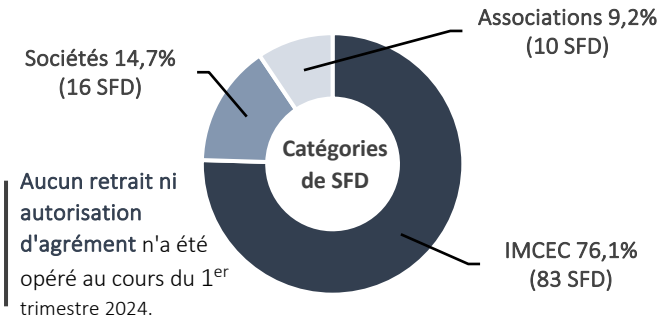

Aucun retrait ni autorisation d'agrément n'a été opéré au cours du 1er trimestre 2024.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF DE LA CLIENTELE DES SFD

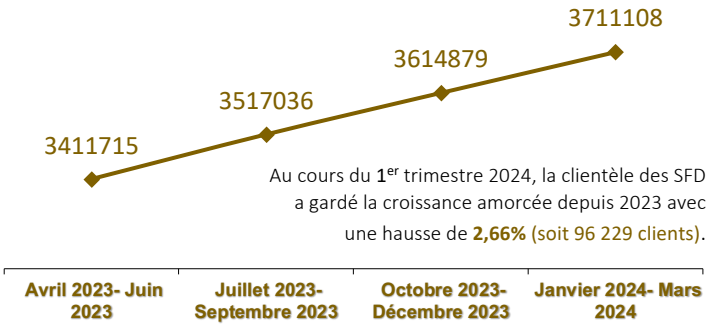

Au cours du 1er trimestre 2024, la clientèle des SFD a gardé la croissance amorcée depuis 2023 avec une hausse de **2,66%** (soit 96 229 clients).

RÉPARTITION DE LA CLIENTELE DES SFD PAR FORME JURIDIQUE

Le secteur de la microfinance reste dominé par les Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Épargne et de Crédit (IMCEC).

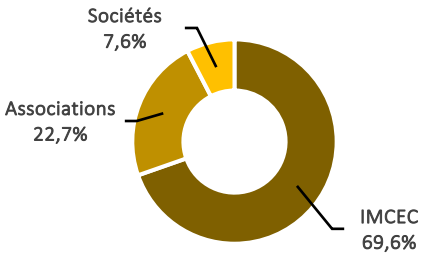

LA CLIENTELE DES SFD SUIVANT LE GENRE

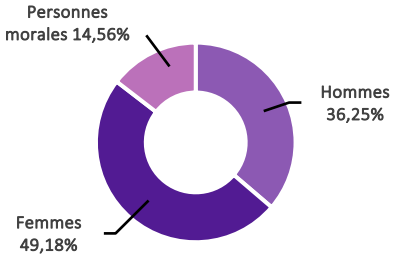

Les femmes restent toujours la plus grande proportion des cibles des SFD.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES ET DE CREDITS ACCORDES

Le nombre de demande et d'octroi de crédits ont baissés au cours de ce 1er trimestre 2024.

EVOLUTION DE L'ENCOURS BRUT DE CREDITS (en milliard de FCFA)

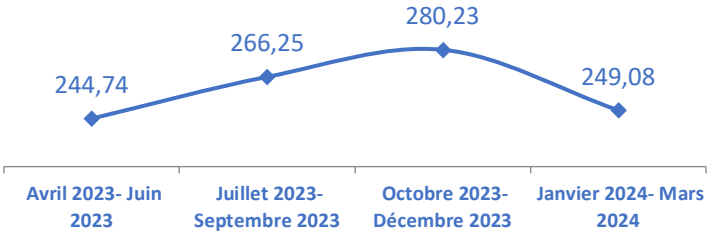

L'encours brut de crédit des SFD a baissé au cours ce 1er trimestre 2024 à hauteur de **11,1%** (correspondant à 31,15 milliards) par rapport au niveau atteint à fin décembre 2023.

EVOLUTION DES CREANCES EN SOUFFRANCE (en milliard de FCFA) ET LE TAUX DE RECOUVREMENT

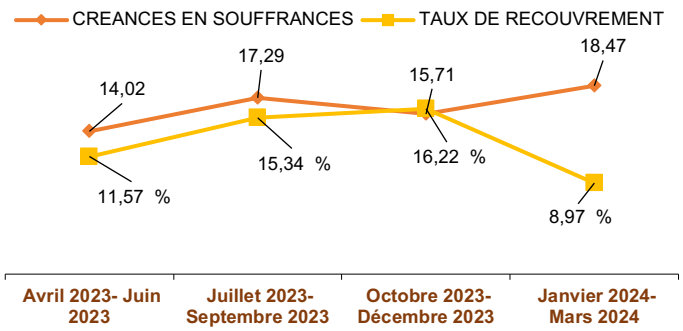

Une forte dégradation du taux de recouvrement soutenu par un niveau élevé de créances en souffrance est observé au cours de ce 1er trimestre 2024.

EVOLUTION DU TAUX DE REMBOURSEMENT

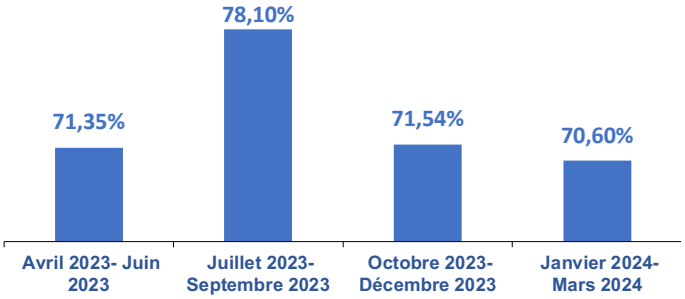

Le taux de remboursement s'est légèrement déprécié au cours de ce 1er trimestre 2024 pour conforter la tendance baissière amorcée au 4ème trimestre 2023.

EVOLUTION DU TAUX DE CREANCES EN SOUFFRANCE (PAR à 90 jours)

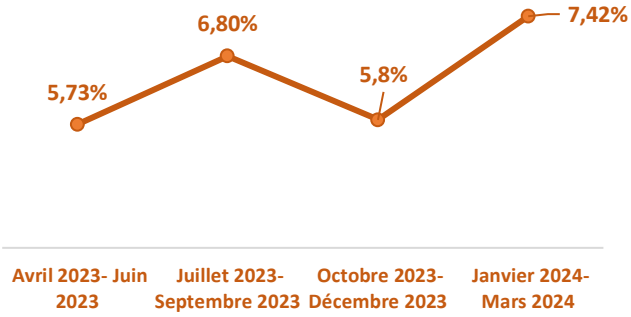

Le PAR à 90 jours s'est apprécié au cours de ce 1er trimestre 2024 passant de **5,8%** en fin décembre 2023 à **7,42%**.

EVOLUTION DU MONTANT DES DEPOTS (en milliard de FCFA)

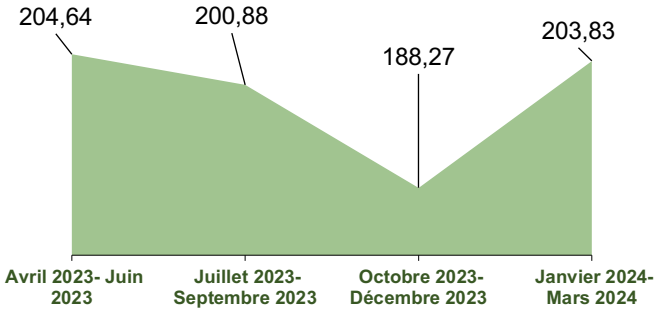

Reprise de l'encours des dépôts au cours de ce 1er trimestre après la décroissance constatée depuis le 3ème trimestre 2023.

ORGANISATION DES JOURNEES COMMUNALES D'ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU BENIN

L'Agence nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (ANSSFD), en collaboration avec le Comité de stabilité financière et d'assainissement du secteur de la microfinance (CSFASM) et le réseau des maires du Bénin, a organisé, du **11 au 28 juin 2024**, la première édition des journées communales d'assainissement du secteur de la microfinance au Bénin (dénommé JCA-2024). L'objectif principal de ces journées était de renforcer la sensibilisation des populations au niveau communal sur les défis liés à l'assainissement du secteur de la microfinance, en impliquant activement les élus locaux dans la lutte contre les pratiques illégales.

Les manifestions se sont déroulées de façon itinérante dans six (06) Communes du pays, à savoir : N'DALI, DJOUGOU, GLAZOUE, DANGBO, LOKOSSA et ALLADA. Le coup d'envoi a été donné par une cérémonie de lancement officielle qui a eu lieu à Cotonou, au palais des Congrès. Cette cérémonie a été marquée par un panel de discussion réunissant le DG/ANSSFD, le DG/FNM, le Président de l'APSFD et le Maire de la Commune de Bassila, rapporteur du réseau national des Maires, sur le thème : « **Assainissement du secteur de la microfinance au Bénin : Bilan, rôles et responsabilités des collectivités locales** ».

Le déroulement des JCA-2024 dans chacune des Communes a duré deux (02) jours et a été marqué par des sessions de sensibilisation avec une foire d'exposition sur l'esplanade de chaque mairie. Les sessions de sensibilisation sont articulées autour de trois (03) communications portant sur : (i) les dangers liés aux pratiques informelles, (ii) l'éducation financière et (iii) les produits de microfinance disponibles pour les populations. La foire d'exposition a été organisée et animée par les institutions de microfinance agréées, permettant aux populations locales de découvrir les produits et services existants et offerts.